

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

### Année universitaire 2025-2026

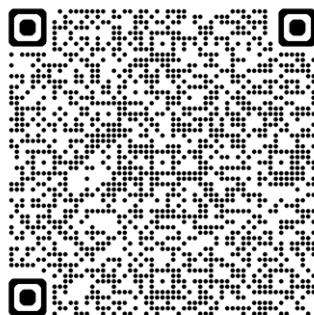
# Master Ingénierie de la Santé

Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales : avis favorable le 07/07/2025  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 09/09/2025



Approuvé par le  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : BAMDAD Mahchid [mahchid.bamdad@uca.fr](mailto:mahchid.bamdad@uca.fr)

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours 1 : Diagnostic Biomédical	BAMDAD Mahchid	<a href="mailto:mahchid.bamdad@uca.fr">mahchid.bamdad@uca.fr</a>
Parcours 2 : Diagnostic Biomédical International	BAMDAD Mahchid	<a href="mailto:mahchid.bamdad@uca.fr">mahchid.bamdad@uca.fr</a>

Contact en scolarité : [scola.master.medpha@uca.fr](mailto:scola.master.medpha@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Assiduité obligatoire pour l'ensemble des UE du Master pour les cours, TD et TP, en M1 et M2. Elle est contrôlée par les enseignants au début des cours, TD et TP.
<b>Assiduité aux TD</b>	Assiduité obligatoire pour l'ensemble des UE du Master pour les cours, TD et TP, en M1 et M2. Elle est contrôlée par les enseignants au début des cours, TD et TP.
<b>Assiduité aux TP</b>	Assiduité obligatoire pour l'ensemble des UE du Master pour les cours, TD et TP, en M1 et M2. Elle est contrôlée par les enseignants au début des cours, TD et TP.
<b>Accès à la salle d'examen</b>	<p>En cas de retard, l'accès à la salle d'examen est strictement interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes qui contiennent les sujets sauf en cas de force majeure justifiée.</p> <p>La justification est soumise à l'appréciation du surveillant nommé responsable de la salle d'examen. Celui-ci pourra permettre l'accès à la salle, au plus tard avant la fin du premier tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Aucun temps supplémentaire de composition n'est donné au candidat arrivé en retard ; de plus, la mention du retard et de ses circonstances est portée sur le procès-verbal d'examen.</p> <p>En cas de litige concernant la justification du retard, le Doyen décidera des suites à donner.</p>
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	<p>Absence justifiée =&gt; neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.</p> <p>Absence injustifiée =&gt; L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de trois absences injustifiées.</p>

<b>CRÉDIT JOURS MALADIE</b>	<p>Pour l'année universitaire 2025-2026, dans le cadre de la politique responsabilité sociétale et de la politique formation de l'EPE UCA, un dispositif de « crédit jours maladie » est institué pour prendre en compte la difficulté des étudiants à obtenir un rendez-vous médical dans un délai raisonnable et pour éviter de générer des demandes de rendez-vous au SSE et en médecine de ville dans le cas de maladies ponctuellement invalidantes ne nécessitant pas de soins.</p> <p>L'étudiant disposera ainsi d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs.</p> <p>L'étudiant active ce dispositif en se signalant au service de scolarité dès le premier jour d'absence. Son absence est alors considérée comme justifiée.</p> <p><b>Ce dispositif ne concerne pas les stagiaires de formation continue et les apprentis.</b></p>
<b>CRÉDIT JOURS POUR TROUBLES MENSTRUELS</b>	<p>Pour l'année universitaire 2025-2026, dans le cadre de la politique responsabilité sociétale et de la politique formation de l'EPE UCA, dans un souci d'instaurer une meilleure qualité de vie pour sa communauté étudiante et lui permettre de suivre ses études en toute sérénité, l'EPE UCA se mobilise en proposant la création d'un crédit jours pour troubles menstruels pour l'année universitaire 2025-2026</p> <p>Ce dispositif s'adresse aux personnes menstruées qui disposeront ainsi d'une réserve de 10 jours d'absence autorisée sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée. Elles activent ce dispositif auprès de leur scolarité et leur absence est alors considérée comme justifiée. Pour bénéficier de ce dispositif, une déclaration sur l'honneur devra être déposée, au plus tard le 31 octobre sur l'outil dédié à cet effet, à compter de la rentrée universitaire 2025. Une fois le dispositif activé, la personne menstruée s'engage à prendre rendez-vous dans les plus brefs délais auprès du Service de Santé des Etudiants (SSE) pour bénéficier d'un accompagnement vers des soins adaptés.</p> <p>L'accès à ce dispositif court pour l'année universitaire 2025-2026 et pourra être reconduit l'année suivante pour la durée de la préparation du diplôme, sous réserve de s'être engagé dans une démarche d'accompagnement médical auprès du SSE.</p> <p><b>Ce dispositif ne concerne pas les stagiaires de formation continue et les apprentis.</b></p>

**CREATION D'UN DISPOSITIF «  
CREDIT JOURS PSHE »  
(POLE SANTE HANDICAP  
ETUDIANTS)**

La création du crédit jours PSHE (Pôle Santé Handicap Etudiants) à compter de la rentrée universitaire 2025-2026 vise à garantir une meilleure cohérence, traçabilité et lisibilité des absences occasionnelles autorisées dans le cadre des aménagements d'études et/ou d'examens soutenus par le Service Universitaire Handicap (SUH). Il ne s'agit pas de la création d'un nouveau crédit jours mais d'une transformation et d'une amélioration d'un dispositif existant en s'appuyant sur l'expérience de la gestion des crédits jours.

Sur le périmètre UCA, ce dispositif s'adresse aux personnes qui sont atteintes de handicap ou de pathologies de longue durée, évolutives, ayant un fort retentissement sur leur vie quotidienne et le bon déroulement de leurs études universitaires et qui sont inscrites à titre principal dans une formation hors Doctorat et Diplôme d'Université, en formation initiale hors apprentissage, ou double-inscrits dans un diplôme national de l'UCA et une formation de Clermont Auvergne INP (diplôme d'ingénieur ou classe préparatoire).

Ne sont donc pas concernés par cette mesure les apprenants inscrits en formation continue et alternance ou autre double inscription (CPGE, IFSI, IFMK...).

Le crédit jour PSHE consiste en une autorisation d'absence sans justificatif aux enseignements et évaluations continues, plafonnée à 10 jours par année universitaire. Ces absences seront donc comptabilisées comme justifiées par les services de scolarité dans le respect des Modalités de contrôle des connaissances et des compétences arrêtées. Ne sont pas concernées les périodes d'hospitalisation. Pour bénéficier de ce dispositif, l'étudiant doit prendre RDV auprès du médecin du Pôle Santé Handicap Etudiants (PSHE). Le dispositif est activé sur avis médical du Service Université Handicap (SUH).

En cas d'absence, l'étudiant signale sur l'application dédiée à cet effet, accessible via l'ENT qu'il active un jour crédit PSHE pour justifier son absence. Si l'étudiant a utilisé l'ensemble des crédits jours PSHE et maladie, il est incité à reconsulter le SUH pour envisager un aménagement plus adapté.

L'accès à ce dispositif court pour l'année universitaire 2025-2026 et peut être activé à tout moment de l'année en cas de survenue d'un handicap ou d'une pathologie chronique nécessitant un aménagement des études et/ou examens. Il pourra être reconduit l'année suivante, à condition de poursuivre la démarche d'accompagnement médical auprès du Pôle Santé Handicap Etudiants (PSHE).

**Stages**

<b>M1/M2 - parcours</b>	<b>durée minimale</b>	<b>calendrier/période</b>
Parcours Diagnostic Biomédical - M1	2 mois	à partir du mois d'avril
Parcours Diagnostic Biomédical - M2	6 mois	à partir du mois de janvier

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : BAMDAD Mahchid

**Stages dans le cadre des contrats de professionnalisation :**

Un calendrier de l'alternance déterminant les jours de formation et le stage en entreprise est communiqué à l'entreprise et à l'étudiant(e). Les examens sont programmés dans les créneaux où l'alternant(e) est en formation à l'UCA.

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Diagnostic Biomédical				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Semestre 1	<b>1, 2, 3, 4, 5, 6</b>	30	X	
Semestre 2	<b>7, 8, 9, 10, 11, 12</b>	30	X	

Master 2 - Parcours Diagnostic Biomédical				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Semestre 3	<b>1, 2, 3, 4, 5, 6</b>	30	X	
Semestre 4	<b>7, 8, 9</b>	30	X	

La règle de la compensation intégrale s'applique :

- Compensation à l'intérieur du semestre (entre les UE)
- Compensation entre les 2 semestres

## MASTER 1 - Parcours Diagnostic Biomédical

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation cont 60 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1		UE 1 : Anglais	3		EvC		2	E + O	1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 2 : Communication, management et projet professionnel	3		EvC		2	E + O	1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 3 : Normes et qualité en biomédical et milieu hospitalier	6		EvC		2	E + M	1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 4 : Biochimie appliquée au diagnostic et pathologies associés	6		EvC		2	E	E : 2x1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 5 : Hématologie et pathologies associées	6		EvC		2	E	E : 2x1H30	1	E	1H	1	E	1H
		UE 6 : Recherche Clinique, Entrepreneuriat et Projet Génie Biologique	6		EvC		3	E + S	S : 30 min / étud. E : 1h				1	E	1H
			30												

	<b>UE 7 : Génétique Biologique et pathologies associées</b>	<b>6</b>		EvC		3	E + S	E : 1H + 2H S : 3H	1	E	1H	1	E	1H
	<b>UE 8 : Anatomie pathologique, mécanistique et cancérologie</b>	<b>6</b>		EvC		2	E	1H	1	E	1H	1	E	1H
	<b>UE 9 : Microbiologie, Immunologie appliquées au Diagnostic</b>	<b>6</b>		EvC		4	E + S	E : 3x1H	1	E	1H	1	E	1H
<b>2</b>	<b>UE 10 : Développement instrumental en analyses biomédicales</b>	<b>3</b>		EvC		3	E	E : 2x1H + 2H	1	E	1H	1	E	1H
	<b>UE 11 : Reproduction humaine</b>	<b>3</b>		EvC		2	E et/ou S et/ou O	E : 2x2H	1	E/S/O	2H	1	E/S/O	2H
	<b>UE 12 : Stage en milieu professionnel ou en laboratoire de recherche</b>	<b>6</b>		EvC		2	M + S	1H par étudiant				1	E	1H
		<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**Responsables des UEs :**

- UE 1 Anglais : Susi BOYER-LEHNER (PRAG IUT)
- UE 2 : Communication, management et projet professionnel : Christophe COMBAUDON (PAST IUT)
- UE3 : Normes et qualité en biomédical et milieu hospitalier : Carole ZANIN-SALORD (PAST IUT)
- UE4 : Biochimie appliquée au diagnostic et pathologies associés : Vincent Sapin (PU-PH Médecine)
- UE5 : Hématologie et pathologies associées : Mahchid BAMDAD (PU IUT)
- UE6 : Recherche Clinique, Entrepreneuriat et Projet Génie Biologique : Mahchid BAMDAD & Emmanuelle MOUNETOU (PU IUT)
- UE 7 : Génétique Biologique et pathologies associées : Isabelle CREVEAUX (PU-PH Médecine) & Corinne AUBEL (MCU, Médecine)
- UE 8 : Anatomie pathologique, mécanistique et cancérologie : Frédérique PENAULT-LLORCA (PU-PH Médecine), Antoine GOISNARD
- UE9 : Microbiologie, Immunologie appliquées au Diagnostic : Audrey MIRAND (MCU-PH Médecine)
- UE10 : Développement instrumental en analyses biomédicales : Emmanuelle MOUNETOU (PU IUT)
- UE 11 : Reproduction humaine : Hanae PONS (MCU-PH Médecine), Gaëlle MARTEIL
- UE 12 : Stage en milieu professionnel ou en laboratoire de recherche : Mahchid BAMDAD & Emmanuelle MOUNETOU (PU IUT)

**MASTER 2 - Parcours Diagnostic Biomédical**

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3		UE 1 : Anglais	3		EvC		2	E + O	1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 2 : Qualité, procédure et application	6		EvC		2	E + M	1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 3 : Automatisme, logiciels de contrôle qualité et télébiologie	6		EvC		2	E	2x1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 4 : Informatique appliquée à la biologie médicale	3		EvC		2	E	E : 2x1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 5 : Nouvelles Thérapies appliquées en cancérologie	6		EvC		2	E + O	E : 2h + O : 3h	1	E	1H	1	E	1H
		UE 6 : Recherche clinique, communication et management	6		EvC		2	E + M	E : 2h	1	E	1H	1	E	1H
			30												

4	UE 7 : Entreprendre et innovation	6		EvC		3	E + M + S	1H	1	E	1H	1	E	1H
	UE 8 : Projet en biotechnologie	3		EvC		2	M + S	30 mn / étudiant				1	E	1H
	UE 9 : Stage en milieu professionnel ou en laboratoire de recherche	21		EvC		4	M + S	1H / étudiant				1	E	1H
		30												

**Responsables des UEs :**

- UE1 : Anglais : Susi BOYER-LEHNER (PRAG IUT)
- UE2 : Qualité, procédure et application: Carole ZANIN-SALORD (PAST IUT)
- UE3 : Automatisme, logiciels de contrôle qualité et télébiologie : Vincent SAPIN (PU-PH Médecine)
- UE4 : Informatique appliquée à la biologie médicale : Yannick BIDET (MCU-HDR Médecine)
- UE5 : Nouvelles Thérapies appliquées en cancérologie : Jacques Olivier BAY (PU-PH Médecine) et Corinne AUBEL
- UE6 : Recherche clinique, communication et management: Xavier DURANDO (PU-PH Médecine) + Emilie THIVAT (cadre CJP) + Aurélie CABRESPINE (cadre CHU) & Christophe COMBAUDON (PAST IUT)
- UE7 : Entreprendre et innovation: Evelyne BERNARD (MCU IUT) et Mahchid BAMDAD
- UE8 : Projet en biotechnologie: Mahchid BAMDAD (PU IUT)
- UE9 : Stage en milieu professionnel ou en laboratoire de recherche : Mahchid BAMDAD & Emmanuelle MOUNETOU (PU IUT)

## Programme Formation bachelier – Master Diagnostic Biomédical UCA & Institut Armand Frappier – INRS Santé Laval-Canada

Période	Sem	Pays	Cours	Crédits INRS		
Septembre à Août	S1	France	Communication, management et projet professionnel (M1)	1		
			Normes et qualité en biomédical et en milieu hospitalier (M1)	2		
			Biochimie appliquée au diagnostic et pathologies associées (M1)	2		
			Recherche clinique, communication & management (M2)	2		
			Entreprendre et innovation (M2)	2		
			Entrepreneuriat (M1)	1		
	<b>TOTAL</b>			10		
	S2	France	Projet génie biologique (M1)	1		
			Microbiologie, Immunologie appliquées au diagnostic (M1)	2		
			Anatomie pathologique – Mécanistique – Cancérologie (M1)	2		
			Génétique biologique et pathologies associées (M1)	2		
			Projet de recherche 1 (M1)	4		
<b>TOTAL</b>				11		
Septembre à Août	S3	Canada	IAF6060 : Bioinformatique 1 OU SES9802 : Principes en toxicologie de l'environnement	3		
			Projet de recherche 2	9		
	<b>TOTAL</b>			12		
	S4	Canada	SES9911 : Système immunitaire (Hématologie) OU SES9830 : Cours dans les matières spécialisées	3		
			Projet de recherche 3	9		
<b>TOTAL</b>				12		
<b>TOTAL</b>				<b>45</b>		

## MASTER 1 - Parcours Diagnostic Biomédical double diplôme

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Crédits UE INRS Canada	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1		UE 2 : Communication, management et projet professionnel	3	1											
					EvC		2	E + O	1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 3 : Normes et qualité en biomédical et milieu hospitalier	6	2											
					EvC		2	E + M	1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 4 : Biochimie appliquée au diagnostic et pathologies associés	6	2											
					EvC		2	E	E : 2x1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 6 : Projet Génie Biologique	3	1											
		EC : Entrepreneuriat			EvC		3	E + O + M	1h				1	E	1H
		UE 6 M2 : Recherche clinique, communication et management	6	2											
					EvC		2	E + M	E : 2h	1	E	1H	1	E	1H
		UE 7 M2 : Entreprendre et innovation	6	2											
					EvC		3	E + M + S	1H	1	E	1H	1	E	1H
			30												

Responsables des UE : Mahchid BAMDAD (PU IUT) en France et Frédéric VEYRIER (Professeur INRS Santé- Institut Armand Frappier – LAVAL Canada)

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
2		UE 6 : Projet Génie Biologique	6	1											
		EC : Projet Génie Biologique			EvC		2	S	30 min par étudiant				1	E	1H
		UE 7 : Génétique Biologique et pathologies associées	6	2											
					EvC		3	E + S	E : 1H + 2H S : 3H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 8 : Anatomie pathologique, mécanistique et cancérologie	6	2											
					EvC		2	E	1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 9 : Microbiologie, Immunologie appliquées au Diagnostic	6	2											
					EvC		4	E + S	E : 3x1H	1	E	1H	1	E	1H
		UE 12 : Stage en milieu professionnel ou en laboratoire de recherche	6	4											
					EvC		2	M + S	1H par étudiant				1	E	1H
			30												

Responsables des UE : Mahchid BAMDAD (PU IUT) en France et Frédéric VEYRIER (Professeur INRS Santé- Institut Armand Frappier – LAVAL Canada)